

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le **6 février** à 20 h 30, le Conseil Municipal de la ville de MORDELLES s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de **M. Thierry LE BIHAN**, Maire, en session ordinaire, après avoir été convoqué conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

PRÉSENTS : M. LE BIHAN, Mme LEBOEUF, M. BONNET, Mme CORMENIER, M. BLIVET, Mme CLEMENT, M. PRALONG, M. PÉLICHET, M. ATIK, M. MARTIN, Mme CHEVEREAU, Mme RAFFLIN, M. BERTHELOT M., M. COCAULT, M. RALU, Mme BOIS, Mme LEMOINE, Mme HERVE, M. BOKI SOGUE, Mme LEGRAND, M. BOTREL, M. NOZAY, Mme BILLARD, M. BERTHELOT JM, Mme BRIAND, M. BROUARD.

POUVOIRS :

Mme MARION à M. BONNET

Mme ROSE-AUBREE à Mme CORMENIER

Mme GUILLOTTEL à Mme LEBOEUF

M. BOKI SOGUE, désigné à mains levées, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Le Conseil Municipal constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du **31 janvier 2023** et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA FERME DE LA BIARDAIS

06-02-2023 - 7

L'inflation enregistrée en 2022 est estimée à 6 %. Il est donc proposé au conseil municipal une revalorisation des tarifs de location des salles de la Biardais :

	Particuliers mordelais		Associations mordelaises (y compris CE)		Entreprises mordelaises		Particuliers extérieurs		Associations extérieures (y compris CE)		Entreprises extérieures	
	Salle des Familles	Grande salle	Salle des Familles	Grande salle	Salle des Familles	Grande salle	Salle des Familles	Grande salle	Salle des Familles	Grande salle	Salle des Familles	Grande salle
5 heures (en semaine)	94 €	258 €	89 €	243 €	119 €	323 €	196 €	505 €	215 €	587 €	235 €	641 €
1 jour (en semaine)	190 €	516 €	177 €	484 €	236 €	646 €	236 €	609 €	261 €	710 €	284 €	775 €
2 jours (en semaine)	227 €	930 €	213 €	871 €	284 €	1 162 €	284 €	1 096 €	313 €	1 278 €	341 €	1 394 €
3 jours (en semaine)	341 €	1 239 €	319 €	1 162 €	426 €	1 550 €	426 €	1 462 €	469 €	1 704 €	511 €	1 859 €
Week-end (du vendredi après-midi au lundi matin)	403 €	1 099 €	377 €	1 030 €	504 €	1 374 €	504 €	1 296 €	554 €	1 512 €	604 €	1 648 €
Ensemble des salles												
1 jour (en semaine)	625 €		587 €		782 €				861 €			939 €
2 jours (en semaine)	1 127 €		1 056 €		1 408 €				1 549 €			1 690 €
3 jours (en semaine)	1 502 €		1 408 €		1 878 €				2 033 €			2 253 €
Week-end (du vendredi après-midi au lundi matin)	1 352 €		1 268 €		1 690 €				1 858 €			2 028 €

Forfait 5 heures : destiné à des réunions (syndic, entreprises, AG d'associations extérieures), cérémonies suite à un décès, départ en retraite...

Forfaits 1 jour, 2 jours, 3 jours : destinés à des réunions en semaine (formation, concours ...)

Forfait week-end : destiné à des fêtes privées, des événements associatifs (au-delà de la location annuelle à titre gracieux pour les associations mordelaises).

Pénalités	Grande salle	Salle des familles	Ensemble des salles
Rangement non fait	200 €	100 €	350 €
Ménage non fait	300 €	150 €	450 €
Nettoyage table non fait (par chariot)	50 €	50 €	50 €
Equipements cuisine non nettoyés	100 €	75 €	150 €
Tri sélectif des déchets non fait	75 €	75 €	125 €
Dépassement heure	100 €	50 €	150 €

Envoyé en préfecture le 08/02/2023

Reçu en préfecture le 08/02/2023

Affiché le

ID : 035-213501968-20230206-2023_02_06_07-DE

La commission Culture Sports Vie Associative du 17 janvier 2023 a émis un avis favorable

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité (23 votes pour et 6 votes contre : M. BOTREL, M. NOZAY, Mme BILLARD, M. BERTHELOT JM, Mme BRIAND, M. BROUARD), décide :

- d'approuver la modification des tarifs de location de la ferme de La Biardais.

Délibération publiée le 8 février 2023
Pour extrait conforme

Le Maire,



Thierry LE BIHAN

Le Secrétaire de séance,

Noëla BOKI SOGUE